

Nous ne pouvons naturellement pas exposer en détail les cas des familles que nous aidons par nos bourses, si ce n'est de façon résumée et voilée. C'est une question de discrétion que l'on comprendra aisément. Par contre, nos dossiers, qui sont complets et précis, peuvent être consultés sur place par les bienfaiteurs de notre œuvre. On peut également nous demander toutes explications sur la constitution des dossiers de bourses et notre règlement d'attribution.

Le CEFOP existe depuis 1975. C'est la plus ancienne œuvre boursière de la tradition. Elle agit auprès des familles pour les aider, les soutenir financièrement pour payer les scolarités et pensions de leurs enfants, ceci dans toutes les écoles fidèles à la tradition qu'elles ont décidé de choisir.

Nota 1 : La liste des écoles agréées par le C.E.F.O.P. est disponible sur simple demande (1 € pour les photocopies). Les critères d'agrément sont décrits dans la présentation du C.E.F.O.P., ci-dessous.

Nota 2 : Notre bilan est établi sous contrôle d'un expert comptable, commissaire aux comptes. Le résumé de son compte d'exploitation peut être fourni aux bienfaiteurs qui le demandent (2 € pour les copies et l'envoi).

PRÉSENTATION DU CEFOP

Le CEFOP (Centre de Formation et de Perfectionnement) est une association (1901), qui sert de support à une action pour le salut de l'enfance, par la prière, par la création d'un service boursier et par l'information.

- **Siège Social :** "Les Guillots" - 18260 Villegenon

- **Président :** Philippe de Lacvievier - Tudet - 32380 GAUDONVILLE

LA PRIÈRE. En premier lieu, l'argent collecté est employé à assurer des honoraires de messes quotidiennes pour que Dieu sauve nos enfants. Ces messes sont célébrées selon le rite de Saint Pie V à l'intention suivante:

«Souvenez-vous Seigneur de ces petits enfants dont l'âme fraîche et le cœur pur vous recherchent. Sauvez-les du libéralisme et de la tiédeur, de l'école sans Dieu et du matérialisme. Sauvez-les surtout du scandale et de l'impureté, car vous savez qu'ils ne peuvent plus lever les yeux. Seigneur, pour les sauver, nous vous demandons l'abondance de vos grâces ; grâce de la fondation d'écoles pleinement catholiques, fidèles à la tradition et antilibérales ; grâce de la vocation d'enseignants chrétiens ; grâce de cet argent dont nous avons tant besoin pour que les plus pauvres ne soient pas perdus ; Seigneur, vous nous avez présenté les enfants comme les modèles de ceux qui entreraient dans votre Royaume ; ne les laissez pas avilir. Vous qui avez dit : "Laissez venir à moi les petits enfants", aidez-nous à les conduire vers vous.»

En agissant ainsi, nous allons à la source la plus sûre de l'efficacité sumaturale. Dieu ne peut pas rester sourd à nos prières. Le Sacré-Cœur ne peut pas y rester indifférent et nous refuser ses Grâces. Ces messes quotidiennes sont assurées depuis le 30 décembre 1975.

LES BOURSES. Ayant mis d'abord notre confiance en Dieu, nous attribuons le reste des fonds collectés sous forme de bourses aux familles désirant mettre leurs enfants dans une école catholique agréée par le CEFOP. Les conditions d'agrément sont les suivantes : enseignement traditionnel sur le plan naturel ; enseignement explicitement catholique, donc antilibéral ; enseignement religieux basé sur le catéchisme traditionnel (et rejetant les nouveaux catéchismes) ; prière liturgique basée sur la Messe traditionnelle dite de Saint Pie V (et rejetant les nouvelles "célébrations eucharistiques").

Les bourses disponibles sont distribuées par ordre d'urgence, aux familles les moins aisées, et qui présentent le plus de garanties que cette dépense ne sera pas faite en vain.

L'INFORMATION. Mais il faut aussi informer, éclairer les intelligences. Dans le domaine de l'Éducation, la plupart des catholiques de bonne volonté sont dans l'ignorance quasi totale de l'effroyable complot qui vise à détruire l'âme, la sensibilité et l'intelligence de leurs enfants. On reçoit les coups, mais on ne sait pas d'où ils viennent, et on ne sait que faire pour les parer. Une léthargie atteint les meilleurs et l'on "subit". Sur ce plan, le CEFOP veut contribuer à réveiller les consciences par des conférences, des brochures, des circulaires, des tracts.

COMMENT NOUS AIDER

SUR LE PLAN SPIRITUEL : En priant et en faisant prier aux intentions du salut de l'enfance. Nous demandons tout spécialement la récitation quotidienne d'un Pater, d'un Ave et d'un Gloria, en union avec les messes quotidiennes offertes par le CEFOP, ainsi que la prière rappelée ci-dessus, que nous avons éditée au verso d'une image.

SUR LE PLAN MATÉRIEL : En nous envoyant vos dons ou le fruit de vos quête, par chèque bancaire, ou C.C.P., à l'ordre du CEFOP.

Notre œuvre consiste à donner de l'argent que nous n'avons pas encore. C'est en début d'année qu'il faut prendre envers les familles l'engagement d'une bourse.

Les dons réguliers sont donc extrêmement précieux pour nous, dans la mesure où ils nous permettent d'assurer une partie de l'avenir.

Nous insistons donc auprès de tous ceux qui le peuvent, pour qu'ils nous aident par des virements AUTOMATIQUES, garants d'une régularité.

Pensez que 20 personnes qui donnent **8 € par mois**, cela représente une bourse, qui tire de la peine un ou deux enfants. 10 personnes qui donnent **16 € par mois**, aussi.

Et que sont ces sommes au regard de tant de dépenses inutiles ou superflues auxquelles nous nous laissons entraîner chaque jour.

SUR LE PLAN INFORMATION : En nous aidant à faire connaître et partager l'angoisse des familles devant le problème de l'éducation. En diffusant les ouvrages ci-dessous.

Aidez-nous en nous donnant les adresses de vos parents et amis susceptibles de nous soutenir.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Depuis deux siècles, le patrimoine des Français est confisqué, de génération en génération, par les gouvernements que nous impose la révolution. Ils prennent la part du lion sur les héritages des parents. Ils prélèvent la quasi-totalité des héritages indirects. Mais des solutions existent pour certains legs à des œuvres.

SI CELA VOUS INTÉRESSE, ÉCRIVEZ-NOUS.